CONDITIONS.

DIX piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra surprendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement, pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre, **CAROLL**, capitaine Cox, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
3 avril HARRISON, BROWN & CO.

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot régulier, **EDWARD BONNAFFE**, capit. Malcom Campbell, est maintenant en déchargement, il pourra dans quelques jours, prendre un chargement de sucre, au haut ou au bas du fleuve. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à SAM. C. BELL,
3 avril rue du Canal, No. 81.

POUR BOSTON, *(paquebot)*

Le brick fin voilier et doublé en cuivre, **LAGRANGE**, capit. Collins, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu.—Pour frêt ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
31 mars STETSON & AVERY.

A FRETER.

Le brick A1, **ELVIRA**, capitaine Grave. S'adresser à WM. G. HEWES,
31 mars rue du Camp, No. 9.

On a besoin d'un navire tirant peu d'eau, pour l'expédier à Tabasco, s'adresser à
A. QUERTIER & BOUTIN,
30 mars rue St. Louis No. 26.

POUR TABASCO.

La goëlette **TALMA**, doublée et chevillée en cuivre, prête à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à
28 mars J. W. ZACHARIE & Co.

POUR LIVERPOOL,

Le brick anglais, fin voilier, **NIMROD**, doublé en cuivre, capitaine Barrett, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY,
28 mars rue du Camp. No. 31.

POMR PHILADELPHIE—(10 *Avril.*)

Le beau paquebot **JOHN SERGEANT**, capt. Vanvyke, a la majeure partie de son chargement engagée, et partira le jour annoncé ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à SAML. C. BELL,
27 mars. No. 81. rue du Canal.

POUR BOSTON.

Le beau navire paquebot, **MAJESTIC**, doublé en cuivre, capt. M'Lellan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, vis-à-vis le poteau No. **66**, ou à
26 mars. STETSON & AVERY.

A FRETER.

Le beau brick **MARGARET**, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES,
20 mars rue du Camp. No. 9.

POUR ARRANSAS, (Texas.)

La belle goël. **NATIVE**, capitaine W. Auld, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le ferry, ou à
J. W. COLLINS,
9 mars rue de la Levée.

A VENDRE OU A FRETER.

La belle goëlette neuve **BONITA**, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux ; elle tire peu d'eau et a une belle câle pour sa grandeur. S'adresser à
20 fév HARRISON, BROWN & CO.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL**, **AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

CALIGRAPHIE.

SYSTEME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux dames, leur donne une *écriture nette, expédiée et fashionable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman* ; *D. Prieur*, maire de la ville ; Rév. évêque *L. D. Nerlee*, Rév. *T. Clap*, Rév. *J. Moni*, *L. C. Duncan*; *J. A. Maybin*, *A. Graithe*, *J. W. Egnew*. Rév, Mr. *Nash*. 9 avril—15.3ps.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian.—*Wm. F. Courtenay* contre *les créanciers de Bryden & Courtnay et de Wm. F. Courtnay & Co.*—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice des créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers aît lieu en l'office de C. Pollock, notaire public, lundi, 16 du présent mois, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire ; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de la cour.
4 avril—3 F. BUISSON, Dép. Greffier.

AVIS.—J'ai l'honneur d'informer le public que M. Jos. Girard fils, de la maison de Jh. Girard fils, rue Royale, No. 185, entre les rues St. Pierre et Toulouse, vient d'être nommé agent du Collége Ste. Marie, comté de Perry, Missouri. Toutes personnes en rapport avec ce Collége, pour des enfans qui y sont déjà, ou que l'on voudrait y placer, pourront s'adresser audit Mr. Girard, chargé de traiter les affaires de l'établissement.
2 avril JOS. PAQUIN.

VINS, &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Hâvre, et offrent à vendre, 190 caisses Bourgogne mousseux, de qualité supérieure, et maintenant préférée au Champagne, en Europe ; 50 paniers Champagne ; 4 balles Toile à chemises, 4-4; 4 balles Bretagne superfine.

De plus : Vin de Madère de choix, importé directement de Madère.
3 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

LE soussigné ayant été nommé par la Cour des Preuves, curateur de la succession de John B. Fletcher, décédé, prévient les personnes qui pourraient devoir à la dite succession de payer entre ses mains, au bureau de Thomson & Grant, rue de la Levée, No. 4, et tous ceux qui auraient des réclamations contre la dite succession, devront lui présenter leurs titres de créance.
28 mars—10 PATRICK THOMSON.

CHAUX.—300 barils Chaux de Thomastown, en bon ordre. S'adresser à
WM. H. IRELAND,
Encoignure des rues des Magasins et Girod,
26 mars faubourg Ste. Marie.

---

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 29.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongahela, 30 demi-barils dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
17 mars Nouvelle Levée, No. 15

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Parker,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre.
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet.
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils utilisent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

---

100 DOUZAINES Balais de paille de maïs, pour clôre un compte, à vendre par
23 mars STETSON & AVERY.

HUILE DE BALEINE.—30 futailles Huile et 109 caisses Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par
23 mars STETSON & AVERY.

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUES choisies, de première qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre.
23 mars FORESTIER.

LES soussignés offrent à vendre les Marchandises suivantes, savoir : 100 balles Toile de Russie écrue, et 25 do. blanche, ayant droit au drawback; 84 do. du pays, 4-4, et 100 do. 3-4; 10 do. blanche, à draps, de 40 pouces de large; quelques balles de batiste rayée.

VINS—200 quarts et 100 bls. Malaga sec; 60 quarts vieux Madère de San Lucar et de Sicile ; 60 cuisses Savon de Castille; 70 barils Aloses; 100 demi-caisses Chocolat ; 400 sacs Salpêtre ; 120 caisses Blanc-de-Baleine.
23 mars LINCOLN & GREEN.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres ; 20 caisses Limons frais ; 800 boites Sardines, à l'huile et au beurre en boëtes et en demi-boëtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre ; 1200 Paniers couverts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwaser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties ; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de croûte rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grapes ; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin : Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernant la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.
19 mars CLAPIER & MICOUD.

CORDES D'EMBALLAGE, &C.—1000 rouleaux Cordes d'emballage du Kentucky, 100 balles Fil à voile, Pêches sèches en barils, Papier de paille pour enveloppe. A vendre par
YORKE, MACALESTER & CO.
23 mars rue du Camp, No. 65.

WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9, a à vendre,

240 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à draps de Russie, 100 do. Nankin, 300 barillets Vin de Malaga, 100 do. Eau-de vie d'Espagne, ayant droit au *debenture*; 70 pièces Dundee, 10 bales Toile à draps de 5-4, 10 do. Toile à voiles, 90 ballots et 35 caisses Cire blanche, 5 caisses Pelles, 25 do. Hâches, 15 do. Bonnets différentes grandeurs; 4 malles Mouchoirs de Madras, 80 caisses Blanc-de-Baleine, 8 do. Gingembre, 150 do. Raisins, 20 sacs Amandes, 100 do. beau Café, 25 barillets Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre rafiné, 800 do. Clous coupés, 3 pipes Genièvre imitation Hollande, 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 tierçons Riz, 120 Barres de grillages, 2 grands Drays, 5 quarts de barriques Vin de Madère. 17 mars

---

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, N°. 45, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, soffas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier ; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes determinés de vendre à un prix modéré. Référence, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny; Carleton; W. Mongomery; Jaudon, caissier de la banque des Etats-Unis. 15 mars—1m.

MAGASIN A BON MARCHE.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimées ; do. blanche pour blouse ; do. en 1re. qualité pour monastiquaire ; do. à raies en couleurs ; tartalanne brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c.; pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c. A. GILLY,
15 mars rue Conti, N°. 30.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62.
17 mars

TRAITES sur Paris, en vendre par
F. PERRET,
29 mars rue Toulouse No. 62.

REÇU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère qualité. E. JOHNS & CO.

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

LETTRES de Change sur New-York, Boston la France et Londres, à vendre par
18 mars THEO. NICOLET & CO.

---

363 sacs CAFE fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
12 mars rue Royale, No. 117.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
30 mars J. MAGER.

LOTTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,

7me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 21 Avril.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$ 3,000	$	3,000
1	" "	1,500		1,500
1	" "	1,000		1,000
1	" "	800		800
1	" "	623		623
1	" "	500		3,000
6	" "	300		1,800
6	" "	200		1,200
6	" "	50		7,800
156	" "	20		3,180
156	" "	8		4,992
621	" "	4		31,200
7800	" "			

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**;—demis et quarts en proportion.

26 mars J. B. FAGET, *Directeur.*

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.* Mardi, 24 avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu James M'Kanaher, une Négresse nommée Diana, âgée d'environ 55 ans, borgne.

Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
22 mars MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 17 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu William Blunt, savoir : Rose, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse et repasseuse ; Ketty, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique ; Sam, mulâtre âgé d'environ 30 ans, barbier et domestique ; Daniel, nègre âgé d'environ 35 ans, journalier ; Choborne, nègre âgé d'environ 24 ans propre à toute espèce de travaux. Conditions : 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des curateurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Régister.
15 mars

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 20 avril 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Chelanie Fleurion, décédée épouse de Mr. L. R. Charbonnet : Un lot de terre, situé au faubourg Delo, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennié, et ayant 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Un autre lot de terre, attenant au précédant sur la rue Tchoupitoulas, et ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur ; Un autre lot de terre, attenant aux deux précédents sur la ligne du fond, et ayant 40 pieds de face à la rue Gaiennié sur 180 pieds de profondeur ; le tout mesure française.

Conditions : un quart comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 mars

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour la succession de feue Marie Desforges veuve de feu Guillaume Bénite, les esclaves et propriétés ci-après ; savoir : Tom, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, à donné à la boisson ; Jacques, âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtems dans le pays; Gabriel, nègre créole âgé d'environ 45 ans, charretier et confiseur ; Prosper, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison ; Aspasie, négresse Africaine, depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans; Lucy, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés Moses, âgée d'environ 6 ans ; et George, âgé d'environ 2 ans; Louise, négresse âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison,

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

Un LOT de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 7 pouces de face à la rues Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (le tout mesure française) avec tous les édifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété du Dr. Herman, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Mazureau.

Conditions ; les esclaves à comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billet endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.
21 mars.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Charles Geuchard, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession, ne serait point homologué, et le curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
4 avril MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Jonathan Davis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettre de curatelle à la succession de feu Peter Howard décédé ab intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE,
4 avril register.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Alonzo Burnabeu; ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du dit défunt ne serait point homologué, et le curateur déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la cour.
27 mars MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Théophile Macarty a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Hurey Hugon, h. de c. l.; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les aisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
16 mars MARTIN BLACHE, register.

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, vers la fin de Février dernier, le nègre nommé GEORGE, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, parlant le français et l'anglais. Il a le regard sournois, une grosseur à la mâchoire, robuste, et très intelligent. Il était vêtu lors de son départ d'une vestie de casimir blanc gris, d'un pantalon de drap bleu et d'une casquette de cuir ciré. Il vendait, depuis huit mois, de la faïence par les rues.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois.
4 avril—15 N. C. TRÉMOULET.

☞ La *Gazette de Bâton Rouge* et le *Vicksburg Register*, (Miss.) sont priés de publier cet avis pendant une semaine.

Magasin d'articles nouveaux de Paris, rue de Chartres No. 99.

ALEX. PAYA, venant de France, offre à vendre un joli assortiment de bijouterie en or et doublé, parfumerie fine, quincaillerie do., parapluies, ombrelles, portefeuilles, nécessaires de femmes, brosses, ciseaux, corbeilles à ouvrages en bois de Spas, papier français, gravures et lithographies en tous genres, librairie, sujets d'histoire, romans, tableaux modernes, et une infinité d'objet de fantaisie. 1 mars

---

J. H. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No. 27.*

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 17 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, cinq TERRAINS contigus, formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Soubrè, faubourg des Religieuses, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Ste.-Marie, sur 120 de profondeur. Ces cinq terrains seront d'abord offerts en bloc, et si on n'en disposé pas ainsi, ils seront vendus séparément.

Conditions : Les terrains en bloc, un quart comptant, et l'acquéreur prenant l'engagement de payer un billet de $442. 50 c. dû le 7 avril 1833, et le reste à 1 et 2 ans. Si ces terrains sont vendus séparément, un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10 avril

---

P&R ISAAC L. M'COY.

MARDI, 17 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, une Maison et un Terrain de prix, situés encoignure Tchoupitoulas et Hunter. Le terrain a 37 pieds sur la première rue et 120 sur la seconde. La maison est à deux étages et est occupée par un café et sert aussi d'entrepôt ; elle fait face à celle de M. Harvey Norton.

Conditions: L'acquéreur devra s'engager à payer un billet dû dans neuf ans, de la somme de $5000 et portant intérêt de 8 pr. ct. par an, payables tous les 6 mois; avec privilège d'escompter. Le surplus du prix de l'acquisition payable à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement

Il sera vendu en même temps, l'esclave MILLY, âgée de 33 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie, à 6 mois de terme. 10 avril

---

PAR ISAAC L. M'COY.

LE samedi 15 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse, positivement et sans reserve, pour clôre un compte,

28 ESCLAVES DE PRIX, acclimatés, dont une grande partie ont été élevés dans l'Etat du Mississipi, mais ils sont tous dans ce pays depuis 4 ans. Ils sont conséquemment acclimatés. Ces esclaves sont bons sujets, et pleinement garantis ; savoir :

Purnell, 48 ans, bon économe et laboureur; Hannah sa femme, 45, cuisinière; Leah, leur enfant, 17, bonne servante, avec son enfant de 2 ans; Tom, 14; James, 12; Cooper, 40, laboureur; Rachel, sa femme, 26; Abraham, 26; Peggy, sa femme, 17, et son enfant ; Dimond, 25, do.; Sarah, sa femme, 19; Ben, 24 do., Gates, laboureur, Rc. Delph, sa femme, 20, et deux enfants; Arter 20; Bill, 20; Chrissy, 18; Mary, 10; et Elvira, 14, tous laboureurs ; Betty, 12, servante ; Simon, 45; David, 45, laboureurs; Fanny, 36, sa femme; Edwin, 15. Ils sont accoutumés aux travaux d'une habitation.

Conditions ; Payable en mars prochain, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant G. R. Stringer, aux frais des acquéreurs. 7 avril

---

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le samedi, 28 avril prochain, à la bourse de Hewlett, en cette ville, à midi, par ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse Jefferson, les propriétés suivantes, dépendantes de la succession du feu Valedoré, savoir :—

BIEN-FONDS :

1°. Une habitation située sur le chemin de la Métairie, à deux lieues de cette ville, mesurant 2 arpens de face de chaque côté du Bayou de la Métairie, sur 10 arpens de profondeur au Sud, et s'étendant en profondeur au Nord jusqu'au lac Pontchartrain ; ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

ESCLAVES :

1°. Etienne, nègre créole, âgé d'environ 28 ans, charretier et domestique, boiteux, bon sujet.

2°. Manuel, nègre créole, âgé d'environ 16 ans, bon domestique et bon sujet.

3°. Bazile, africain, âgé d'environ 50 ans, nègre de champs.

4°. Marie, négresse créole, âgée de 20 ans, bonne blanchisseuse et un peu cuisinière, avec son enfant, Janvier, de 2 ans.

5°. Henriette, négresse créole, âgée de 20 ans, domestique de maison.

Conditions : L'habitation payable à 1, 2 et 3 ans ; les esclaves à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction de la venderesse et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés au greffe d'Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mars—5,1ps

---

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, il sera vendu le 30 d'avril prochain, à la bourse de Hewlett, à midi précis,

Un Terrain et Maison,

dépendant de la succession de feu Jean Elliet, situés à l'encoignure des rues Bourbon et Ursulines, à l'angle O. S. O., ayant soixante pieds de face à la rue Bourbon, sur quatre-vingt-dix de profondeur, face à celle des Ursulines. Sur ce terrain se trouve une maison briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de huit appartements, avec une cuisine en mauvais état, poteaux en terre et couverte en pieux.

Conditions:—Six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés en coupons, à la convenance des héritiers, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

☞ Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, seront passés pardevant Louis H. Féraud, notaire public. 30 mars—1.ps

---

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 14 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, les propriétés suivantes dépendantes des biens de communauté entre feue Marie B. Williams, femme de Jr. Vance, et le dit James Vance, savoir : Deux ESCLAVES de prix, acclimatés ; Hannah, âgée de 24 ans, et Judith, de 26 ans. La première est bonne cuisinière, et la seconde est bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison ; ils sont bons sujets et garantis.

Aussi au même lieu et à la même heure, tout un ILET DE TERRAINS, No. 13, borné par les rues Jackson, Jersey, des Lauriers et Philippe, au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, ayant 290 pieds de face à la première rue, 300 à la seconde, 300 à la troisième et environ 290 à la dernière, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 63, dans le même faubourg, mesurant 60 pieds de face sur la rue Rousseau, entre les rues Cours-Panis et Philippe, sur 150 pieds de profondeur, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 7, dans l'ilet No. 14, situé dans les Communes entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, encoignure Jackson et Villeré, ayant 60 pieds à la dernière, sur 120 de profondeur.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 8, même ilet et position, ayant 60 pieds de face à la rue Villeré, sur 120 de profondeur. Aussi : 12 actions des "Merchants Insurance Stock ; un cheval et un dray.

Conditions : comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire. 8 mars

---

AMANDES.—30 balles amandes récemment reçues, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
28 mars Nouvelle Levée, No. 15.

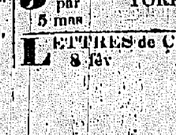

Mme. FANNY FRYER, a l'honneur d'annoncer son changement de domicile, son magasin est maintenant N°. 199, toujours rue Royale, entre Orléans, et St. Pierre. Elle a une grande variété de chapeaux de paille et d'autres objets de nouveauté, et elle attend par les premiers arrivages de France un grand assortiment d'articles du dernier goût.

Elle mettra tous ses soins à mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà accordée.
14 mars.

PORK, de différentes qualités, à vendre par
24 mars STETSON & AVERY.

LE capitaine et les consignataires du brick anglais Nimrod, donnent avis par le présent qu'ils ne seront pas responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage. 28 mars

---

RIZ.—110 tierçons RIZ de Porto-Rico, reçus par la goëlette Comet, à vendre par
6 mars WM. G. HEWES, rue du Ca

VITRES.—200 demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
17 mars

FARINE.—100 barils FARINE en débarquement, à vendre par
21 mars FOSTER & HUTTON.

VIN DE MADERE, 1 pipe, 12 demies, 9 quarts et 16 huitième de pipe, vieux Madère, L. P., de qualité supérieure, reçus par le navire Triton, de Madère, à vendre par J. W. ZACHARIE & CO.
9 mars rue Bienville, No. 80.

---

5 BOUCAUTS Teinture de Madder à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
5 mars

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par
8 fév LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi 9 mai prochain, à midi, à la Bourse, un Terrain et les édifices qui s'y trouvent, situés au Pont du Bayou, saisis à la poursuite de Bridge & Vose.
9 avril L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi, 21 avril, à 4 heures, sur la Nouvelle-Levée, entre les rues Poydras et Girod, un Billard, des Chaises, Tables, Jarres et les articles d'une Buvette, saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 avril L. DAUNOY, mar-hal.

N. Durel *vs.* F. D. Victorin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 19 d'avril, à 4 heures sur les lieux, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, le fond d'un café, un billard et ses lampes, 2 glasses, plusieurs tableaux, 18 chaises et 5 tables, saisies dans l'affaire ci-dessus.
7 avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 21 avril, à midi, à la Bourse, un NEGRE nommé Henry, saisi dans les affaires de John Wright & Co. et Wm. Deacon.

Cette criée étant la seconde et dernière, cet esclave sera vendu au plus offrant enchérisseur, à douze mois de crédit, du jour de la vente, avec intérêt de cinq pour cent, avec sécurité sur l'esclave, conformément à la loi passée à cet effet.
6 avril L. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. S. Briant.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'